

**Zeitschrift:** Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

**Band:** 31 (1941)

**Heft:** 2

**Artikel:** Évasion

**Autor:** Jaquenod, F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1004828>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

der Krippe zugekehrt stehen. Eine Erinnerung von duftendem, warmen Stall entsteht in uns, und nicht viel fehlt, so hörten wir die Tiere schnaufen, mit dem Schwanz schlagen und mit der Kette klinnen. (Abb. 2.)

Zur rechten des Stalles liegt ein Misthaufen. Links, wenn wir um das Gebäude herumgehen, fliesst der Brunnen, aus dem gerade eines der Tiere säuft, das noch auf der Weide ist. Die anderen liegen ruhig wiederkäuend herum, drei nah beieinander und im Schatten eines hohen, schlanken Baumes. (Abb. 3.)

Tannzapfenkühe müssen ein uraltes Kinderspielzeug sein. Rütimeyer hat ihnen in seiner Urethnographie der Schweiz ganz besondere Beachtung geschenkt. Er hat nämlich den ergologischen Untersuchungen die Sprachforschung zugesellt, und da zeigte sich, dass schon in vorkeltischer Sprachschicht das Wort „loba“ — wir kennen es noch aus dem freiburgischen Ranz des Vaches — die Doppelbedeutung „Kuh“ und „Tannzapfen“ hat. Dass dieser Benennung keine andere Ursache zugrunde liegt als die genannte, geht z. B. aus dem noch heute häufigen Gebrauch von Tiernamen für die Tannzapfen hervor, die Rütimeyer angibt: Chüeli, Geissli, Schäfli, vache, mouton. In der mitteldeutschen Kindersprache heisst Kuh Motschekuh, wobei Mutsche Kieferzapfen bedeutet.

Es ist einleuchtend, dass die Tiernamen nur dort auf die Tannzapfen angewendet wurden, wo Tiere, Bauernhöfe, ja die eigentliche Alpwirtschaft die Phantasie der spielenden Kinder beschäftigten, sodass anscheinend eine solche Benennung der Tannzapfen ausserhalb ihrer Grenzen fehlt.

K. O.

### Evasion.

Par F. Jaquenod, Chailly.

Qui, en nos tristes temps, refuserait d'échapper au présent précaire et de nous suivre dans un passé où l'humanité n'était pas la victime d'une barbarie savante, livrée à des forces brutales et aveugles dont on aurait pu faire un autre usage? Réfugions-nous d'abord dans le domaine du merveilleux, de l'irréel même, baigné d'une ambiance de naïveté et de poésie qui manque à notre siècle d'acier.

Plusieurs coups ont sonné au clocher du village, étagé sur le flanc d'une vallée encaissée. Une épaisse couche de neige amortit tous les bruits; le torrent aussi retient sa voix, mince filet d'eau se faufilant discrètement entre les rocs qui encombrent son lit étroit et profond. Ça et là des lumières, car ce n'est pas encore l'heure où gens et bêtes s'abandonneront au

sommeil. Dans plus d'une chambre rustique, c'est la veillée: on est monté de l'étage inférieur, on est venu du chalet d'à côté. Sous l'unique lampe, les uns occupent les bancs, des deux côtés de la table d'arole; d'autres restent adossés au grand fourneau de pierre. Dans la fumée des pipes, au cliquetis des aiguilles, on écoute avec attention ce que raconte un personnage<sup>1)</sup> à la figure énergique, barrée de fortes moustaches. C'est ainsi que bien souvent il agrémentera la soirée d'une histoire qu'il tient de l'aïeul, à qui elle fut transmise par un ancêtre dont à peine on se rappelle le nom. Avec elle monte à nous la voix d'un lointain passé, voix que rien n'a pu couvrir, ni le grondement des eaux, ni le fracas des avalanches, ni la rumeur des sapins courbés par l'ouragan, et encore moins les clamours des humains.



<sup>1)</sup> Monsieur Casimir Vouilloz, né en 1861 à Finhaut, y est décédé en avril 1940. D'abord instituteur, il fut ensuite buraliste postal pendant 40 ans; président de la commune, il fut élu au Grand Conseil. Racontant volontiers les légendes locales, avec les simples, mais grandes leçons qui s'en dégagent, il s'appliqua à inculquer à la jeunesse l'intérêt et l'amour qu'il portait aux choses du passé. Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs!

Ces notes biographiques, comme le texte que nous publions, sont dues à l'amabilité de sa veuve et de son fils Georges. Nous leur en exprimons ici notre vive reconnaissance.

Bronna (La Brune<sup>1)</sup>.

Il y a 288 ans, le 24 décembre de l'an 1650, on dansait dans la salle communale de Finhaut, pour fêter l'érection du village en paroisse indépendante.

Trois lurons qui, ce soir-là, avaient fêté Bacchus avec ferveur, racontaient leurs exploits, plus éclatants les uns que les autres, quand l'un déclara qu'il se faisait fort de monter séance tenante à l'alpage d'Emosson, par le col de la Gueulaz et de rapporter comme preuve de sa course téméraire «les printans», soit l'ustensile dans lequel on passe le lait versé dans la chaudière où il sera converti en fromage. En récompense de cet exploit, il demandait à ses partenaires un gilet de couleur rouge, pièce d'habillement fort à la mode à cette époque. Le marché fut conclu. Dans la nuit claire de Noël, voilà notre homme qui patauge dans une épaisse couche de neige, sur le chemin des mayens. Arrivé au-dessus de ceux-ci, au lieu dit «Le Plan-Feuillit», l'aventureux personnage trouve la route comme jalonnée par des chandelles allumées. De l'une de celles-ci monte une voix mystérieuse, qu'il croit reconnaître: c'est celle de sa marraine morte depuis longtemps, et cette voix lui souffle au passage: «Ne va pas à Emosson ce soir, car il t'arrivera malheur». Le jeune homme de répondre: «Il faut que j'y aille, mon honneur est engagé». Sans s'arrêter donc, il poursuit sa rude ascension dans la neige toujours plus haute. Le col de la Gueulaz atteint, c'est la descente à pic sur le plateau d'Emosson. Il arrive au pont jeté sur la Barberine et passe devant l'oratoire rappelant la bataille qu'en 1323 Savoyards et Valaisans du Trient livrèrent pour la possession de l'alpage. Tout à coup, dans la solitude glacée ce sont des voix qui crient: «Fote le bas!» (Jetez-le bas! Jetez-le à terre!) Et d'autres voix, rageuses, de répondre: «Nous ne pouvons pas, ses culottes sont cousues avec du fil bénit le jour de la Sainte-Agathe!» Alors les voix d'outre-tombe redire: «Fote le bas». D'autres répondent: «Nous ne pouvons pas, il a jeûné les Quatre-Temps de Noël!»

Tremblant de tous ses pauvres membres glacés, le téméraire arrive au chalet et là, nouvelle et terrifiante surprise: la grande pièce est brillamment illuminée! Ce sont les trépassés qui festoient en cette nuit de Noël! Au milieu du local, on vient d'abattre une vache et chacun se taille un morceau dans le corps de l'animal.

Caché par le gros cuvier derrière lequel il s'est blotti, le jeune homme suit la terrifiante scène. Il croit pouvoir s'échapper, quand un des convives se lève et dit d'une voix forte: «Pourquoi

<sup>1)</sup> Cf. la version que donne Jegerlehner. *Sagen aus dem Unterwallis*, p. 1, 51. La génisse d'Emosson,

ne donne-t-on pas un morceau à celui de derrière la tine?» Découvert, notre imprudent doit accepter l'invitation, si peu cordial soit le ton dont elle est faite.

Le festin achevé, chacun des convives jette les os soigneusement rongés dans la peau de l'animal, toujours étendue au milieu du chalet. Une voix commande alors: «Bronna! Léva-tè!» Immédiatement, la bête s'est dressée: il ne lui manque, au beau milieu de la cuisse, que le morceau offert au convive que l'on n'attendait pas, celui qu'a mangé le parieur téméraire.

Plus mort que vif, celui-ci s'empare alors de l'objet destiné à prouver qu'il a tenu sa gageure, puis il disparaît dans la nuit.

Quelques heures plus tard, il arrive au village dans la salle de bal où l'on danse encore. Tous l'entourent. Hagard, défait, il veut parler. Dans une dernière prière, il supplie ses concitoyens de ne plus jamais danser la veille de Noël et s'écroule sur le plancher. On s'empresse pour le relever: il était mort.

\* \* \*

Ne quittons pas la vallée du Trient sans parler d'usages bien vivants dans la région, et qui ont dû l'être jadis sur une aire étendue, car ils ont laissé des traces en plusieurs points du Bas Valais.

A Finhaut, les seules fêtes qui soient célébrées avec quelque éclat sont la Fête-Dieu et celle de Saint Sébastien, le patron du village. Cette dernière solennité a gardé un caractère local nettement marqué.

Le matin, 2 gâteaux superposés et surmontés d'une croix, le tout fleuri et enguirlandé, sont portés sur un petit brancard par 2 demoiselles d'honneur qu'escortent une garde et 4 porte-drapeaux\*). A l'Evangile, le cortège pénètre dans l'église au son du tambour, puis l'officiant donne sa bénédiction. On se rend alors à la maison communale, où les gâteaux sont découpés. Pendant le Credo, 2 soldats en distribuent un morceau à chacun des assistants à l'office; les prêtres et les membres du choeur mixte recevant une part plus grande que le commun des fidèles et la croix étant réservée au curé de la paroisse.

Ce jour-là, à la table familiale de midi, on sert le riz de la Saint-Sébastien. La ménagère a choisi de beau riz, qu'elle fait rôtir au beurre frais avec du lait écremé, mais sans sucre; la crème et un peu de cannelle sont ensuite étendus sur le plat.

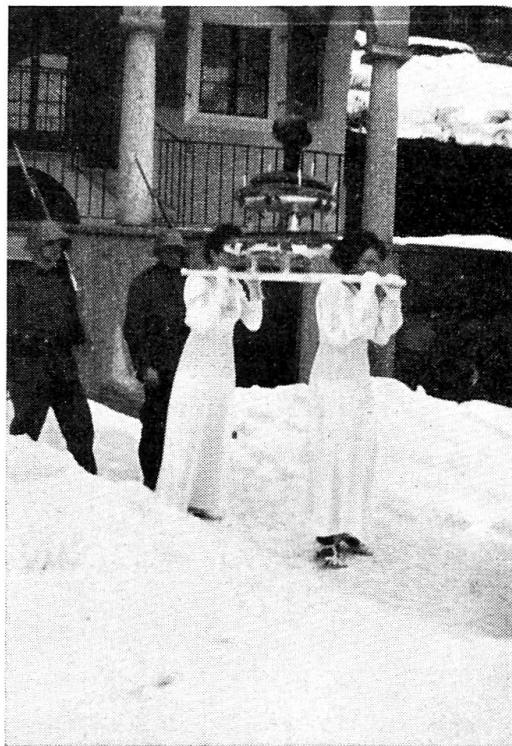
\*) 1<sup>o</sup> Bannière de Saint Sébastien (fond vert avec vignette représentant le martyre du Saint).

2<sup>o</sup> Bannière de la Vierge (fond bleu avec croix tréflée blanche).

3<sup>o</sup> Bannière du Sacré Coeur (fond rouge et jaune, croix tréflée blanche)

4<sup>o</sup> Bannière de Saint Maurice (fond bleu et jaune, croix blanche).

Finhaut, Cortège de la  
Saint-Sébastien.



Après les vêpres ont lieu les enchères des drapeaux: celui qui fait l'offre la plus forte est le titulaire de la bannière et aura l'honneur de la porter l'année suivante. La somme ainsi recueillie sert à solder la garde d'honneur. Un bal où jeunes et vieux s'en donnent à coeur joie termine la journée.

C'est à la Fête-Dieu que, dans plusieurs localités du Bas-Valais, nous retrouvons quelques-uns des usages caractérisant la patronale de Finhaut.

Nous devons à l'obligeance de M<sup>r</sup> le chanoine D<sup>r</sup> I. Mariétan, à Sion, un intéressant exposé sur cette fête telle qu'elle était célébrée à Val d'Illiez, au temps de sa jeunesse. Il y avait une garde du choeur et les soldats en uniforme participaient à la cérémonie, soulignant de salves à blanc les principales parties de l'office. Précédés de la fanfare, ils entraient solennellement à l'église après l'Evangile puis, à l'offrande, défilaient devant le célébrant tenant un reliquaire. Ils sortaient ensuite et encadraient la procession du Saint Sacrement.

Avec le porte-drapeau s'avançaient 4 jeunes gens de 15 à 16 ans, portant chacun un gâteau sur une planchette circulaire fixée à l'extrémité d'un grand bâton, le tout orné de rubans et de fleurs aux couleurs vives. Pour la circonstance, ces porteurs étaient en casquette et habit noir, orné aussi de rubans. Après la procession avait lieu le partage des gâteaux: au centre, un



Finhaut, Cortège de la  
Saint-Sébastien.

morceau circulaire était divisé en tranches offertes au curé, au vicaire, au président et au juge. Le reste était réparti entre les soldats. On dansait à la maison de commune, mais rien qu'entre hommes, comme à Noël, aux Rois, à Pâques, et à la Saint-Maurice, fête patronale. Des salves étaient ensuite tirées devant le domicile des autorités, puis on procédait à la mise aux enchères du drapeau; celui qui offrait le plus de litres de vin ayant le droit et l'honneur de le porter l'année suivante. Il serait intéressant de savoir si le même cérémonial est encore observé à notre époque\*).

A Champéry aussi, la Fête-Dieu est l'occasion d'une parade. Il y a 30 ans, 3 jeunes filles vêtues de blanc portaient sur une torche un gâteau décoré et figuraient ainsi à la procession. Après cette cérémonie, chacune d'elles, escortée de quatre militaires, allait offrir la plus belle part de son gâteau à Monsieur le curé, au président de la commune et aux religieuses chargées de faire la classe au village. Le reste était distribué aux soldats qui tiraient des salves devant la cure et la maison du président.

A Vouvry, dans la plaine du Rhône, le commandant de la parade et le porte-drapeau sont désignés à l'avance par l'autorité communale; à l'offrande, les soldats en armes défilent également

\*) Pour la célébration de la Fête-Dieu à Troistorrents, voir le cahier de folklore valaisan N° 23 par Paul Aebischer: Les coutumes relatives aux différentes fêtes de l'année à Troistorrents, p. 11 et sqq.

Parade de la Fête-Dieu à Champéry, vers 1890.



devant l'officiant, que chacun salue individuellement. Après vêpres, une partie familière réunit à la cure le clergé, la fanfare et les musiciens. Vers 17 heures, on danse en plein air ou dans la salle communale, mais guère plus tard que  $20\frac{1}{4}$  heures; toutes les tentatives de prolonger la durée de ce bal ont échoué. Il y a longtemps, paraît-il, on procédait à une distribution de gâteaux.

Ces quelques notes, prises au hasard de notre passage dans quelques localités valaisannes et complétées par les renseignements dus à des informateurs très au fait des usages locaux, nous montrent ce qu'on peut attendre d'une étude méthodique et complète des coutumes suisses, dont le maintien nous permettra de réaliser le voeu d'un poète patriote: «Vivons notre vie!»

Comme nous l'écrit Monsieur le chanoine Mariétan, des fêtes semblables à celles dont nous avons tenté de fixer quelques traits tiennent une grande place dans l'existence laborieuse du montagnard. Pour des populations astreintes à une vie rude, privée de distractions et de réjouissances, elles sont un événement, apportant une diversion heureuse et réconfortante.